



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-VRAIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025.579.08

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

APPEL A PROJET « WIFI POUR TOUS » COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril 2025, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme CORDIER Corinne, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Corinne CORDIER (Maire), M. Luc SARRELABOUT, Mme Anne-Marie FOURNILLON, M. Joao José FERNANDES, M. David MOREAU, Mme Delphine REMY, (Adjoints au Maire), Mme Véronique DORE RENOUST, M. Philippe CHARPILLET, M. Ahmed TIGHIOUARET, M. Sylvain LAURAC, M. William GRANET, M. Lionel BRULE, Mme Emilie SAYAG, M. Louis LANGLET, M. Christian DUPRÉ, M. Bruno FOUCHER, (Conseillers municipaux).

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Emmanuelle GUAJARDO FILIPPI donne pouvoir à Mme CORDIER
M. Eric DUPRAT donne pouvoir à M. José FERNANDES
Mme Michèle CHARREYRE donne pouvoir à Mme Véronique DORE RENOUST
Mme Valérie CHAILLIE donne pouvoir à M. Christian DUPRE

ABSENTS :

Mme Nadine WILLEMET
Mme Morgane BENOIST
Mme Elodie FLANDRIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur TIGHIOUARET est désigné secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 16
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 20
DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

**APPEL A PROJET « WIFI POUR TOUS »
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire de la CCVE, en date du 17 décembre 2024, relative au lancement de l'appel à projet « Wifi pour tous »,

CONSIDERANT qu'afin de pallier à l'inégalité de couverture du territoire, la CCVE propose aux communes membres la mise en place, la gestion et la maintenance de bornes wifi ;

CONSIDERANT qu'il paraît opportun de candidater pour la mise en place d'un accès wifi à destination des usagers du gymnase Jean-Pierre BELTOISE ;

CONSIDERANT que, pour chaque borne, le financement de ce déploiement (hors câblage), de sa gestion et de sa maintenance est pris en charge à 100% par la communauté de communes du Val d'Essonne et la commune devra s'assurer que l'emplacement souhaité respecte bien les prérequis techniques ;

Sur proposition de Madame le Maire,
Le conseil municipal de Saint-Vrain,
Après en avoir délibéré,

ABSTENTION (1) : Mme Emilie SAYAG

POUR (19) : Mme Corinne CORDIER (Maire), M. Luc SARRELABOUT, Mme Anne-Marie FOURNILLON, M. José FERNANDES, M. David MOREAU, Mme Delphine REMY, Mme Emmanuelle GUAJARDO-FILIPPI (pouvoir à Mme CORDIER), Mme Michèle CHARREYRE (pouvoir à Mme DORE RENOUST), Mme Véronique DORE RENOUST, M. Ahmed TIGHIOUARET, M. Philippe CHARPILLET, M. Sylvain LAURAC, M. William GRANET, M. Eric DUPRAT (pouvoir à M. José FERNANDES), M. Lionel BRULE, M. Louis LANGLET, Mme Valérie CHAILLIE (pouvoir à M. DUPRE), M. Christian DUPRÉ, M. Bruno FOUCHER (Conseillers municipaux).

- **REPOND** à l'appel à projet de la CCVE intitulé « Wifi pour tous en Val d'Essonne »
- **SOLLICITE** l'installation d'une borne Wifi au gymnase Jean-Pierre BELTOISE dans le cadre de cet appel à projet
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition ainsi que tout document afférent.

Fait à Saint-Vrain, le 10 avril 2025



Certifié exécutoire après :
- dépôt en Sous-préfecture le :
- publication le :

Le Maire, Corinne CORDIER

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut être objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.
le 22/04/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com